



Section CGT Fapt Pic de Lognes

HONTEUX ! SCANDALEUX !!

Rappel des faits, la direction de La Poste va empocher 60 Millions d'Euros pour le traitement des plis électoraux dans le cadre des élections européennes du 25 mai 2014.

Devant le refus de la DOTC 77 de négocier une compensation pour la distribution de ces plis, les syndicats Cgt, FO, Sud et Cfdt de Seine et Marne ont déposé un préavis de grève à compter du 20 mai 2014.

Une audience dans le cadre de ce préavis s'est tenue le 16 mai 2014 à la DOTC 77 d'où est sorti un relevé de décisions
Ce relevé de décisions signé par la DOTC 77 et l'ensemble des organisations syndicales dit : « *Rémunération sous forme complémentaire pour chaque Agent ayant contribué à quelque opération en lien avec la campagne électorale du 25/05* » avec une précision : « *une prime exceptionnelle est allouée à tous les Agents celle-ci est fixée à 2H pour les Facteurs, et 1 H pour les Agents de la PIC intervenant...* ».

Cette phrase nous paraît claire et sans ambiguïté, le personnel de la PIC qui a contribué à quelque opération dans le cadre de cette campagne doit percevoir une prime versée sous la forme d'1 H de RC.

Eh bien non, pour la direction de la PIC, ce n'est pas clair !

La directrice refuse d'appliquer le relevé de décisions au prétexte que lors de l'audience du 16 mai, l'explication orale n'était pas la même que la décision écrite.

Ah bon... Et depuis quand, ce sont les paroles échangées qui sont valables et pas les écrits.

Nous exigeons que la direction de la PIC respecte les engagements pris le 16 mai à la DOTC77 et verse 1H à chaque Agent de la production ayant travaillé à partir du dimanche 18 mai jusqu'au vendredi 23 mai.

Lognes, le 22 mai 2014